



## Couple mixte à l'étranger.

Par **Kevazingo**, le **15/08/2015** à **17:14**

Bonjour,

Je suis actuellement au Gabon depuis 1 an.

J'y suis allé pour travailler, cependant, l'entreprise n'est pas allée au bout des démarches administratives et je suis en situation irrégulière. Le consulat est au courant et m'a seulement donné les démarches à prendre pour régulariser ma situation, mais je n'ai pas les moyens financiers de le faire.

Quel est mon statut administratif vis à vis de la France ?

Suis-je considéré comme expatrié ? N'ayant pas de carte de séjour, je ne peux m'inscrire aux registres des français établis hors de France.

Par **moisse**, le **15/08/2015** à **17:26**

Vous êtes de quelle nationalité et quel est le rapport entre votre situation et le titre de votre message ?

Par **Kevazingo**, le **15/08/2015** à **18:01**

Je suis français. (Cf. Je ne peux pas m'inscrire au registres des français établis hors de France).

Effectivement le titre est une erreur... Celui ci est pour une autre question qui a été posé dans

le forum concernant l'immigration.